

Technicien en informatique (poste temporaire)

Offre d'emploi

Concours n° 729



SOMMAIRE DE LA FONCTION

Sous l'autorité du responsable des équipements et de la bureautique, le travail est centré vers le développement, le maintien du bon fonctionnement, l'entretien et la configuration des composantes informatiques, réseautiques et de télécommunication. Le technicien en informatique agit comme administrateur de réseaux; solutionne les problématiques techniques qui lui sont soumises; participe à la conception et à la programmation d'applications spécifiques; effectue des tâches de programmation, contribue au développement des environnements informatiques et réseautiques, et voit à leur maintenance.

EXIGENCES

- Détenir un diplôme d'études collégiales en techniques informatiques jumelé à un minimum de deux années d'expérience pertinente;
- Toute autre combinaison de formation et expérience jugée équivalente pourra être considérée;
- Avoir de très bonnes connaissances en réseau Microsoft et en téléphonie mobile;
- Faire preuve d'autonomie, de souplesse et de flexibilité;
- Excellente organisation du travail et respect des échéanciers;
- Capacité à travailler seul ou en équipe.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Poste temporaire pour une durée d'environ 40 semaines;
- Horaire à temps partiel de $\pm 16,25$ h/semaine à convenir avec la personne retenue;
- Le salaire horaire, selon l'expérience et la compétence, se situe entre 25,35 \$ et 32 96 \$;
- Les autres conditions de travail sont régies par la convention collective des employés de bureau.

Pour soumettre votre candidature, rendez-vous à l'adresse suivante : www.ville.rimouski.qc.ca/emplois

Les candidatures sont acceptées jusqu'à 16 h 30, le 29 février 2016.

Capitale économique du Bas-Saint-Laurent, Rimouski est une ville dynamique et accueillante, reconnue pour sa qualité de vie. La Ville de Rimouski applique la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics*.

